

## ADMISSION

Inscriptions uniquement sur le portail [ParcourSUP](#).

Etre titulaire du baccalauréat ou équivalences (voir les possibilités d'accès en cours de cycle sur [www.nancy.archi.fr/fr/admission-en-premier-cycle.html](http://www.nancy.archi.fr/fr/admission-en-premier-cycle.html))  
Après une phase d'admissibilité sur dossier scolaire (résultats de Première, de Terminale et des épreuves anticipées du bac...), le candidat est convoqué en mai à un entretien de motivation.

Pour les étudiants venant d'autres formations, ou pour les étudiants étrangers, il y a possibilité de validation d'acquis.

Les études d'architecture respectent le cadre de l'harmonisation européenne des cursus de l'enseignement supérieur. Elles sont organisées en trois cycles sur la base du schéma : LMD ou 3/5/8.



## PREMIER CYCLE (3 ANS)

Cette formation, c'est essentiellement **un tronc commun d'enseignements** en vue d'acquies les bases d'une culture architecturale, des processus de conception, de compréhension et de la pratique du projet.

Les matières enseignées pendant ces 3 années : Dessin, Histoire de l'art, Analyse architecturale, Conception, Géométrie, Paysage, CAO, Histoire de l'architecture, Histoire de l'urbanisme, Langues, Anthropologie, Sociologie, Philosophie ...

Au cours du cycle l'étudiant doit produire :

### → RAPPORT D'ÉTUDES

Un recueil actualisé en permanence des principales productions écrites et graphiques de l'étudiant et des connaissances et compétences acquises depuis l'entrée en formation.

### → MÉMOIRE

Un travail personnel écrit, de synthèse et de réflexion sur des questionnements menés à partir de travaux déjà effectués et d'enseignements reçus au cours du cycle.

### → PROJET FINAL

Le projet du semestre 6 est dénommé projet de Licence. Il permet d'apprécier la capacité de l'étudiant à gérer la multiplicité des approches dans le cadre d'un projet complexe.

60 ECTS par année

Les 3 années d'études représentent 180 crédits ECTS.



### ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Un étudiant peut effectuer un semestre ou une année d'études à l'étranger.



### STAGE

L'étudiant doit effectuer 10 semaines de stage en 3 périodes, maximum 4 mois.

S

### OPTION SCIENTIFIQUE

Dès la 3<sup>e</sup> année, l'étudiant peut suivre l'option scientifique (projet cursus Architecte Ingénieur) *Cette option est en projet avec l'école partenaire (ENSTIB Epinal).*

!

### Semaines thématiques :

- Semaine dessin
- Semaine voyage d'études
- Semaine architecture et patrimoine
- Semaine transition écologique

!

L'étudiant doit aussi effectuer un **engagement citoyen** durant le cursus.

B1

Le niveau B1 dans une langue vivante étrangère est requis pour l'obtention du diplôme.

Étudiants d'autres écoles d'architecture françaises et étrangères



## DEUXIÈME CYCLE (2 ANS)

### L'ÉTUDIANT CONSTRUIT LUI-MÊME SON PARCOURS SELON SES PROJETS PROFESSIONNELS

L'étudiant engage un parcours en choisissant un domaine d'études. Il pourra modifier ce choix au début de chaque semestre. Chaque domaine d'études propose un ou deux ateliers de projet, ainsi que des cours, des séminaires et un suivi de mémoire.

### 4 DOMAINES D'ÉTUDES

- Architecture, villes et territoires
- Architecture, ingénierie et environnement
- Architecture, histoire et patrimoine
- Architecture, théorie et critique

R

Les autres enseignements sont issus d'un tronc commun dont **Initiation à la recherche**, en lien avec les laboratoires de recherche de l'école, le Map-CRAI et le LHAC.



### STAGE OBLIGATOIRE

Formation pratique de 2 mois minimum en France ou à l'étranger.

!

L'étudiant participe à la semaine internationale d'architecture et travaille avec des architectes internationaux.

S

### OPTION SCIENTIFIQUE

Cursus Architecte Ingénieur. *Cette option est en projet avec l'école partenaire (ENSTIB Epinal).*



L'étudiant peut effectuer 1 semestre ou 1 année dans le cadre d'un échange international. Le PFE peut aussi être suivi à l'étranger mais la soutenance doit avoir lieu à l'école d'architecture de Nancy.

B2

Le niveau B2 dans une langue vivante étrangère est requis pour l'obtention du diplôme.

!

### CÉSURE

un étudiant peut demander à bénéficier au cours de ce cycle d'une période de césure (un semestre ou une année universitaire).

↑↑

### PARCOURS DOUBLE

Lorsqu'un étudiant a obtenu 60 crédits ECTS après la 1<sup>ère</sup> année, il peut demander à s'inscrire dans une spécialité de Master :

- Architecture Bois et Construction (ABC)
- Architecture Modélisation Environnement (AME)
- Verre Design Architecture (VDA)

### → PROJET DE FIN D'ÉTUDES

Le projet de fin d'études (PFE) est un travail personnel. Il s'inscrit dans l'un des domaines d'études proposés par l'école. Le projet de fin d'études consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. *Semestre M2.2.*

### → MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

L'étudiant choisit, au cours de la 1<sup>ère</sup> année, un sujet de mémoire de fin d'études (MFE) correspondant à son parcours parmi les sujets proposés par les enseignants du deuxième cycle. L'étudiant soutient son mémoire devant un jury. *Semestre M2.1.*

R

Le mémoire peut se voir attribuer une **Mention Recherche**, notamment dans la perspective d'une poursuite d'études en Doctorat.

## DOCTORAT (3 ANS)

R

Le doctorat en architecture est préparé en 3 ans au sein des unités de recherche ou laboratoires des écoles d'architecture. À Nancy, 2 Laboratoires : **map-CRAI** - Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie et le **LHAC** - Laboratoire de l'Histoire de L'Architecture Contemporaine.

**Le doctorat correspond à un niveau Bac +8.**



↑



## DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE

DEA

### SPÉCIALITÉS POST-DEA

- Architecture Bois et Construction ABC
- Design Numérique Architecture DNA
- Verre Design Architecture VDA

## HMONP

L'habilitation de l'architecte diplômé d'état à l'exercice de la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP) comprend une formation théorique de 160h et une mise en situation professionnelle de 6 mois minimum.

↑

### AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES

D'autres écoles d'architecture proposent des formations en urbanisme, patrimoine, scénographie,... Sous certaines conditions, les titulaires du DEA peuvent également intégrer une école d'ingénieur.



## VIE PROFESSIONNELLE

## L'ÉCOLE

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy est l'une des 20 écoles d'architecture sous tutelle du ministère de la Culture. Implantée au coeur d'une région européenne attractive, alliant l'art et l'ingénierie, l'école forme environ 750 étudiants-architectes et une cinquantaine dans d'autres cursus.

Depuis plus de 45 ans, l'école d'architecture de Nancy développe deux objectifs d'excellence : la recherche en architecture et les pédagogies innovantes par le projet. De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, au coeur de l'enseignement, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes.

Cette formation supérieure ouvre d'ailleurs sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architecte, urbaniste, paysagiste, designer, enseignant, chercheur tant dans les domaines de la maîtrise d'oeuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

À l'école d'architecture de Nancy, 250 étudiants, issus des 7 cursus de Licence, Master, HMONP et Doctorat sont diplômés chaque année. L'école est un lieu d'apprentissage inscrit dans un réseau de partenariat dense et diversifié. Membre de la Conférence des Grandes Ecoles, partenaire de l'Université de Lorraine, son objectif est de développer un réseau scientifique, pédagogique et professionnel avec les établissements et entreprises de la Grande Région. Plus largement l'école est impliquée dans des échanges internationaux au travers des programmes Erasmus, des professeurs étrangers invités ou encore des workshops internationaux.

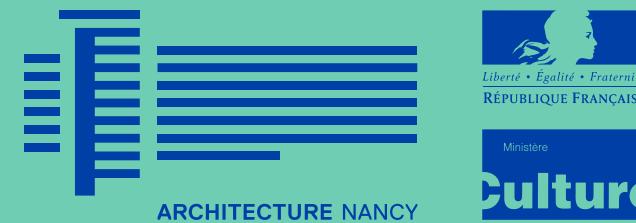


Adresse postale  
Site Vacchini :  
2 rue Bastien-Lepage  
Parvis Vacchini  
BP 40435  
F-54001 Nancy Cedex

Site Boffrand :  
1 avenue Boffrand  
54000 Nancy

T +33 (0)3 83 30 81 00  
F +33 (0)3 83 30 81 30  
ensa@nancy.archi.fr  
www.nancy.archi.fr

# www.nancy.archi.fr



# Cursus étudiant à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy